



## Q&R N° 1

Date : 11 juin 2015

Projet: Installation d'une nouvelle hotte de laboratoire

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

**Question 1:** Est-ce que les réfrigérateurs sont câblés directement ou est-ce qu'ils sont branchés à une prise ? Où est l'origine d'électricité proposée pour ces appareils ?

**Réponse 1:** Branchés à une prise. Il y a déjà une prise à l'endroit proposé. Il n'y a pas des travaux électriques associés avec le déménagement des réfrigérateurs.

**Question 2:** Est-ce qu'il est proposé d'alimenter le nouveau ventilateur (EF 23) avec une source d'électricité existante pour le ventilateur ?

**Réponse 2:** Oui

**Question 3:** Où est l'origine proposée (identification spécifique du panneau) pour l'alimentation électrique de la hotte ?

**Réponse 3:** Pour alimenter la hotte, utilisez les prises électriques existantes qui sont désignées pour les deux réfrigérateurs.

**Question 4:** Où est l'origine proposée (identification spécifique du panneau) pour l'alimentation électrique du ventilateur BF-A ?

**Réponse 4:** Utilisez la prise électrique existante au niveau de la table (#SN-12 – qui est située à côté du ventilateur d'évacuation sur la table de travail).

---

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.